

La rémunération en alternance

**Taux horaire
du SMIC au**
01/01/2026
12.02€ brut
9,52€ net

APPRENTISSAGE

	16-17 ANS	18-20 ANS	21-25 ANS	+ 26 ANS
1ÈRE ANNÉE	27 % du SMIC 492,22 €	43 % du SMIC 783.90€	53 % du SMIC 966.21€	100 % du SMIC 1 823.03 €
2ÈME ANNÉE	39 % du SMIC 710.98€	51 % du SMIC 929.75 €	61 % du SMIC 1 112.05 €	100 % du SMIC 1 823.03 €
3ÈME ANNÉE	55 % du SMIC 1002.67 €	67 % du SMIC 1 221.43 €	78 % du SMIC 1 421.97€	100 % du SMIC 1 823.03 €

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

	16-20 ANS	21-25 ANS	+ 26 ANS
NIVEAU INFÉRIEUR AU BAC PRO	55 % du SMIC 1 002.67 €	70 % du SMIC 1 276.12€	100 % du SMIC 1 823.03 €
NIVEAU SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU BAC PRO	65 % du SMIC 1 184.97 €	80 % du SMIC 1 458.42 €	100 % du SMIC 1 823.03 €

AIDES POUR LES ENTREPRISES

- Entreprises de moins de 250 salariés :
- aide de 5 000 € pour les niveaux 3 et 4, 4 500 € pour le niveau 5, et 2 000 € pour les niveaux 6 et 7.
- Entreprises de plus de 250 salariés :
- aide de 2 000 € pour les niveaux 3 et 4, 1 500 € pour le niveau 5, et 750 € pour les niveaux 6 et 7.
- 6 000€ quand l'apprenti est en situation de handicap

AIDES POUR LES ALTERNANTS

La Mission Locale vous accompagne dans la
recherche d'une entreprise

Aide à la réalisation de **CV + lettre de motivation**
Préparation aux entretiens